



INSTITUT DE L'INSTRUCTION CHRETIENNE - ABBAYE DE FLONE

Enseignement secondaire

Chaussée Romaine, 2

4540 Flône

Tél : 085/ 31.13.34 - Fax : 085/ 31.61.98

E-mail : institut@flone.be

Flône, le 30 novembre 2021

Chers parents des élèves des 2^{ème} et 3^{ème} degrés,

L'horaire de la session de Noël a été affiché dès le 12 novembre ; je vous demande d'en prendre connaissance si ce n'est fait (le planning des examens est accessible sur le site de l'école dans l'espace élèves-parents).

Les **examens** en session se dérouleront cette année du **lundi 13 décembre** au **lundi 20 décembre** inclus selon un schéma classique (retour à la maison autorisé avec votre accord dès l'examen terminé). Des épreuves hors session sont organisées dans les jours qui précèdent cette période.

Après la session d'examens, les cours seront suspendus afin de permettre l'organisation des conseils de classes ; l'école reste bien sûr ouverte. **Les internes veilleront à organiser avec Madame Chabert leur départ de l'internat et leur retour à l'Institut.**

Toute absence, même d'un jour, pendant la période des examens (en ce compris les épreuves hors session) devra être justifiée par un **certificat médical**. Le jour de son retour à l'école, l'élève rencontrera la directrice adjointe, Madame Closjans ou, à défaut, un éducateur responsable du degré pour savoir quand représenter le ou les examens. Un document récapitulatif de la planification des récupérations, actualisé au jour le jour, sera affiché aux valves du vestibule rose.

Le **lundi 20 décembre**, à **12h** ou à **13h**, tous les élèves de **6^{ème} année et les élèves de 5^{ème} année qui seront majeurs en mai 2022** (y compris ceux qui n'ont pas d'examen ce jour-là) assisteront, en deux groupes que **nous répartirons**, à une information sur le don de sang en lien avec la campagne organisée dans notre école au mois de mai.

→

Les **retenues** de clôture du trimestre sont prévues le lundi 20 décembre dès 13h30 pour les élèves du deuxième degré et le mardi 21 décembre dès 8h30 pour les élèves du troisième degré (convocation sera envoyée par la poste). Des dispositions particulières sont prévues pour les internes, le lundi 20 après-midi.

Le **vendredi 24**, les élèves viennent à l'école dès 8h30. Ils recevront leur bulletin par leur titulaire à partir de 9h30 environ. Un contact professeurs/élèves sera possible de 10h à 12h. J'encourage les élèves à consulter leurs examens et à tirer leçon de leurs erreurs pour la suite. **Au vu de l'évolution des conditions sanitaires, nous ne pourrons accueillir les parents dans l'école à cette occasion.** Nous donnerons sens à la fête de Noël par une sensibilisation à la solidarité citoyenne à travers plusieurs actions (cartes de vœux à destination de personnes isolées dans la commune d'Amay et dans plusieurs maisons de repos proches de l'école, récolte de vivres non-périssables et de jouets au profit des moins favorisés de notre commune par l'intermédiaire de l'asbl la Traille). Les élèves seront invités à finaliser ces actions en classe pour commencer la matinée ou dans la matinée par le dépôt des dons. Les cartes et les dons pourront déjà être récoltés dès la semaine prochaine.

Pour les élèves en situation scolaire difficile, une réunion de parents **sur rendez-vous** est prévue le **vendredi 21 janvier 2022** dès 16h. Pour ces élèves uniquement, une invitation (via le bulletin) ou une convocation pour les situations les plus préoccupantes (par courrier) vous sera transmise. Nous espérons pouvoir maintenir cette réunion en présentiel en attente d'éventuelles nouvelles contraintes liées à l'évolution de la situation sanitaire.

A noter que du 13 au 20 décembre, les bus de la ligne 285 des TEC assureront un service supplémentaire à 13h05.

Je profite également de cette circulaire pour vous informer que dans le cas où le décret relatif à la modification des rythmes scolaires serait voté au premier trimestre de l'année 2022, la rentrée scolaire serait avancée au lundi 29 août. Par conséquent, **les examens de seconde session, pour les élèves concernés, seraient eux aussi avancés les 24, 25 et 26 août 2022.**

Avec l'assurance de mon entier dévouement, je vous prie d'agréer, chers parents, l'expression de mes salutations distinguées.

P. Y. Helmus
Directeur